



Association Club92Cmcas

Règlement du concours photographique

« Sport et valeurs de l'Olympisme » - Été 2024

Article 1

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, l'association sportive et culturelle de la CMCAS des Hauts de Seine (Club92Cmcas) et les sections Photo de Montreuil et Nanterre organisent un concours photos sur le thème du sport au sens large du terme pour permettre à toutes et tous de participer.

Ce concours baptisé « SPORT ET LES VALEURS DE L'OLYMPISME » se veut ludique en permettant à chaque participant de laisser libre cours à son inspiration et mettre en avant l'ensemble des activités sportives (en lien ou non avec les jeux olympiques) avec les valeurs de l'olympisme qui sont l'Excellence, le Respect et l'Amitié.

Les trois premiers lauréats du jury se verront offrir un livre sur la photographie. Un livre sera également offert au premier lauréat Jeunes (mineur).

Article 2

Ce concours est ouvert à tous les bénéficiaires de la CMCAS des Hauts de Seine et aux adhérents du Club92Cmcas, à l'exception des membres du jury ainsi qu'aux membres organisateurs. La participation au concours est gratuite.

Article 3 - Dates

Le concours aura lieu du 1er juin 2024 au 15 septembre 2024 à minuit, date limite de dépôt des photos. En cas de participation insuffisante à ce concours, celui-ci sera annulé.

Article 4 – Retouche et IA

Les retouches photographiques à l'aide de l'intelligence artificielle (IA) sont autorisées. En revanche, les Images générées par l'IA ne sont pas acceptées.



Association Club92Cmcas

Article 5 - Inscription

Chaque participant, présentant une photographie, devra obligatoirement être l'auteur de la photo envoyée.

Le fichier doit être nommé : nom_prénom_titre de la photo.

L'image doit faire au maximum 1920 pixels sur le bord le plus long. La taille du fichier (jpeg exclusivement) est limitée à 3 Mo.

La photo et le formulaire d'inscription complété (Annexe 1 au présent règlement) devront être envoyés uniquement à l'adresse mail suivante : sport@club92cmcas.fr

Un mail de confirmation sera envoyé pour valider l'inscription.

Dès lors qu'un participant enverra sa photographie, il aura au préalable pris connaissance du présent règlement et en aura accepté les conditions générales.

Les personnes mineures devront fournir une autorisation parentale complétée et signée par leur représentant légal (Annexe 2 au présent règlement).

Article 6 – Critères de sélection

La photographie devra être titrée. Une courte description sera notée sur le formulaire d'inscription.

Aucun signe distinctif ou filigrane ne doit être apposé sur les photos.

Seront éliminées les photographies comportant des éléments à caractère diffamatoire, discriminatoire, injurieux, pornographique, dégradant, raciste ou contraire à la loi.

Il en sera de même pour les photos reçues après la date de clôture des inscriptions.

Le comité d'organisation du concours se réserve le droit d'exclure toute photo jugée inappropriée, qui ne respecterait pas le thème ou le règlement du concours, sans avoir à se justifier.

Les juges seront choisis par les commissaires du concours pour leurs compétences photographiques et/ou leurs connaissances du sport.



Association Club92Cmcas

Article 7 – Responsabilité et droits à l'image

Conformément au Code de la Propriété intellectuelle (articles L122.1 et s.), les participants cèdent à l'organisateur du concours le droit d'exploitation et de reproduction de son œuvre tout en restant propriétaire, au bénéfice du Club92Cmcas, sur tous supports pour une période de 5 ans.

À chaque publication, le Club92Cmcas mentionnera l'identité du photographe (prénom et nom).

Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image. Les clichés ne doivent pas porter atteinte à la vie privée.

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus pour responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature. Le Club92Cmcas décline toute responsabilité en cas de perte des photos.

L'auteur de la photo renonce à réclamer une quelconque rémunération lorsque le Club92Cmcas en fait usage, étant donné qu'il agit dans le cadre d'une utilisation non commerciale.

Il reconnaît que le Club92Cmcas ne peut en aucun cas être obligé de publier la photo.

Article 8 – Désignation des lauréats par le jury

Les photographies seront examinées par un jury (ci-après désigné « le Jury ») de trois professionnels et amateurs de la photographie.

Le Jury, s'organisant comme il l'entend dans le cadre de ses travaux, statuera souverainement, en sélectionnant trois photographies gagnantes.

Lors de l'évaluation des photographies, le Jury prendra notamment en considération les critères suivants :

- la pertinence de la photo par rapport au thème,
- la qualité technique,
- l'originalité,
- l'esthétisme.

Le jury se réunira fin septembre 2024 pour désigner les lauréats. Il procédera au jugement dans le respect des règles d'anonymat.

Les décisions du Jury seront sans appel. Elles ne pourront faire l'objet de recours.



Association Club92Cmcas

Article 9 - Publication des résultats

Tous les participants pourront consulter les résultats sur les sites Club92Cmcas.fr ou sur l'ensemble de ses réseaux sociaux qu'ils gèrent au début du mois d'octobre.

Ils seront également disponibles sur le site de la CMCAS des Hauts de Seine.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement. Tout manquement au présent règlement entraîne la disqualification. Le présent règlement est disponible sur le site internet du club.

Article 11 – Traitement des données

Les coordonnées des photographes ne seront connues que par les organisateurs du concours.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la Loi n 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

Les données personnelles récoltées pour ce concours feront l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du RGPD.

Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à l'adresse suivante:
Club92Cmcas – Tour Liberty 17 Place des Reflets 92400 Courbevoie.

Les personnes qui exerceront leur droit de suppression des données les concernant avant la clôture du concours seront réputées renonçant à leur participation.



Association Club92Cmcas

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (ANNEXE 1)

CONCOURS PHOTO «SPORT ET LES VALEURS DE L'OLYMPISME »

Nom et Prénom :

Adresse :

Mail :Téléphone portable :

Envoyez votre photo et ce formulaire d'inscription avant le 15 septembre 2024 23h59 à sport@club92cmcas.fr

L'objet de votre mail doit être : *Participation concours SPORT 2024_nom_prénom*

Le fichier doit être nommé : **nom_prénom_titre de la photo**

Titre de la photo :

.....

Description photo n°1 (100 mots maximum):

.....
.....
.....
.....

Je déclare avoir pris connaissance des modalités du règlement intérieur du concours photo et remplir les conditions nécessaires pour y participer.

Je certifie que tous les clichés déposés sont des originaux issus d'une production personnelle et avoir l'autorisation du droit à l'image des personnes figurant sur les clichés.

J'accepte l'utilisation et la diffusion de mes photos sur les supports de communication du Club92Cmcas.

Date et Signature :



Association Club92Cmcas

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (ANNEXE 2)

AUTORISATION PARENTALE

Autorisation parentale pour la participation des mineurs au concours photographique « SPORT ET LES VALEURS DE L'OLYMPISME » organisé par le Club92Cmcas pendant été 2024.

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

exerçant l'autorité parentale sur :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age :

autorise celui-ci à participer au concours photographique « SPORT ET LES VALEURS DE L'OLYMPISME » organisé par le Club92Cmcas.

J'accorde également au Club92Cmcas le droit de communiquer le nom, prénom et la représentation physique de la personne sur laquelle j'exerce l'autorité parentale dans le seul but de communiquer sur le concours précité.

En signant la présente autorisation j'autorise le Club92Cmcas à collecter mes données personnelles et celles de la personne sur laquelle j'exerce l'autorité parentale dans le seul but de permettre la participation au concours.

Fait à :

Le :

Signature :